



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 17 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

La toiture de l'église Saints Jean et Nicolas bientôt restaurée

Le Gouvernement de Wallonie a octroyé, sur une initiative de la Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, 684.000 euros pour la deuxième phase de la restauration de l'Eglise Saints Jean et Nicolas à Nivelles, monument classé.

Cette deuxième phase permettra le remontage du clocheton démonté l'an dernier pour des raisons de sécurité et dotera le vaisseau d'une toute nouvelle toiture.

Cette deuxième phase de restauration vient clôturer la réfection globale des toitures entamée en 2019. Les subventions pour les deux phases s'élèvent à près de 750.000 euros sur un total de 1.000.000 euros de travaux.

Ces travaux interviennent 60 ans après la dernière restauration en date.

L'actuelle église paroissiale Saints Jean et Nicolas, était à l'origine la chapelle de l'ancien couvent des Récollets. Il s'agit d'un édifice de style gothique, bâti dès 1524. Sa vaste nef est clôturée par un chevet pentagonal et est généreusement éclairée par de hautes baies à arc brisé qui procurent une belle luminosité à cet ensemble construit en calcaire gréseux.

